

Procès-verbal de l'assemblée générale 2014 de la coopérative P2R

L'assemblée générale 2014 du Panier Bio à Deux Roues s'est tenue mardi 5 mars 2014 à 18h30 au Centre socioculturel Pôle Sud, av. Jean-Jacques Mercier 3 à Lausanne.

La séance commence à 18h45 par le message de bienvenue adressé aux 36 personnes présentes par le Président **François Turk**. Ce dernier présente brièvement les membres du comité.

1 Introduction

L'Assemblée est animée par **Mathieu Genoud**. Ce dernier présente l'ordre du jour qu'il soumet à l'approbation des membres présents.

Deux personnes se portent volontaires comme scrutateurs. Le nombre de personnes ayant le droit de vote est de 37.

2 Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'année 2013

Le PV, qui était consultable en ligne sur le site www.p2r.ch, est approuvé à l'unanimité, sans commentaire et avec remerciements à son auteur, **Verity Elston**.

3 Présentation des comptes et bilan 2013

Céline Vallet, présente la situation comptable de la coopérative à la fin 2013. Elle commente les rubriques ayant trait au paiement de la TVA ainsi qu'à l'augmentation des charges salariales, le nombre de postes rémunérés ayant augmenté. Cette présentation ne suscite pas de commentaire particulier.

Mme. **Séverine Jaques**, vérificatrice des comptes, prend la parole pour confirmer l'exactitude des chiffres après contrôles des opérations comptables. Elle invite l'assemblée à approuver ces comptes.

Ceux-ci sont soumis au vote et recueillent leur approbation à l'unanimité.

4 & 5 Décharge du comité sortant et élection du nouveau comité

Mathieu Genoud demande à l'assemblée de donner décharge à l'ancien comité, ce qui est voté à l'unanimité.

Céline Vallet fait part de son sentiment de conflit d'intérêt quant au cumul de son poste de trésorière et de comptable. Elle souhaite garder son rôle de salariée, mais demande qu'un trésorier soit nommé.

Suite à l'appel fait par le président à travers la « Feuille de Chou », **Mathieu Hefti** a présenté sa candidature comme trésorier pour l'année en cours. Après une brève présentation de son parcours, sa candidature en tant que nouveau membre du comité est soumise au vote et acceptée à l'unanimité des présents.

Mathieu Genoud présente le nouveau comité :

Président François Turk

Vice-président Mathieu Genoud

Secrétaire Nicolas Gilliard

Trésorier Mathieu Hefti

Membres Judith Ammann (représentante des producteurs), Céline Vallet (comptable), Hansjörg Haas.

6 Election d'un contrôleur des comptes pour l'année 2014

François Turk a été en contact avec Karim Dali-Youcef, comptable, qui se propose comme vérificateur des comptes 2014. Malheureusement dans l'impossibilité d'être présent, l'Assemblée accepte tout de même sa candidature et le nomme vérificateur des comptes 2014.

7 Nouvelle adresse de la coopérative à Cery

L'idée présentée par le Président est de changer l'adresse de la coopérative dans les nouveaux bureaux situés à Cery afin d'éviter une dispersion du courrier. **Séverine Jaques** souligne le fait que les statuts stipulent que l'adresse de la coopérative est l'adresse du Président. Ce point nécessitant quelques vérifications et ne pouvant être réglé lors de cette AG, alors que la proposition est acceptée à l'unanimité, l'assemblée vote pour donner pouvoir au comité d'entreprendre les démarches visant à ce changement d'adresse.

8 Présentation des producteurs présents

Judith Ammann se présente et donne la parole aux 3 autres producteurs présents, **Gilles Roch**, **Christophe Suter** et **David Leroux**. Chacun se présente ainsi que les spécialités qu'ils fournissent. Ils font part aussi des contraintes auxquelles ils sont soumis, entre autres, les incertitudes en relation avec les conditions climatiques ainsi que la conservation et la gestion du volume de légumes ou de fruits qui leur sont demandés.

9 Nombre de coopérateurs. Evolution des adhésions et des démissions

François Turk présente l'évolution de la coopérative en termes de membres. Il annonce qu'avec 246 coopérateurs-consommateurs actuellement, donc 246 paniers à livrer, la coopérative arrive à saturation en terme logistique (limite de place dans le local, limite de place pour les livraisons à vélo, limite des producteurs en terme de légumes à fournir en 1 fois). Mais après des premières années de pertes, on atteint un équilibre des comptes. Les inscriptions sont à peu près stables en 2013 mais moins nombreuses qu'au début de l'activité de la coopérative (moy. de 7.4/mois au lieu de 9/mois), les démissions étaient croissantes avec le nombre de membres mais se stabilisent également (en 2012 env. 4/mois, en 2013: 5/mois). Il en résulte donc une croissance nette de 3.4 membres par mois: Une liste d'attente va mise en route maintenant, car nous voulons rester autour des 245.

10 Résultats de l'enquête de satisfaction

Judith Ammann présente les résultats de l'enquête qu'elle a suscitée sur la « satisfaction » des coopérateurs. Le taux de participation est très bon mais comme on pouvait s'y attendre, les résultats sont souvent contradictoires dans la mesure où les goûts diffèrent passablement entre les répondants. Judith arrive cependant à percevoir les grandes tendances. Elle remercie les personnes qui ont répondu au questionnaire car ces résultats lui seront utiles pour planifier sa production dans le futur.

François Turk commente les résultats concernant les fruits. Il constate que les pommes et les poires restent très appréciées. D'autres fruits seraient souhaités mais ils sont difficiles à intégrer : Pas de production locale d'abricots (le Valais, n'est-ce pas déjà trop

loin?!), grosse difficulté de faire arriver des petits fruits en bonne forme jusqu'au consommateur à cause du transport à vélo, etc.

11 Informations diverses

Abonnement pain : François Turk explique pourquoi le projet de fournir du pain n'a pas abouti. Il y avait trop peu de demande et il fallait pouvoir fournir 50 pains au minimum pour que cela vaille la peine d'allumer le four à bois pour une fournée. Le projet est pour l'heure abandonné jusqu'à ce qu'un contexte plus favorable soit trouvé.

Blog de recette : Verity Elston présente l'histoire de son blog de recette qui s'est étendu à P2R et qui compte 54 abonnés. Elle remercie **Tiphaine Arlabosse** et **Arnaud Nicolay** qui l'ont rejoint dans la démarche.

Abonnement œufs : François Turk annonce que la fourniture d'œufs aux coopérateurs qui n'ont pas un abonnement pose trop de problèmes aux gros clients d'Etienne Clerc qui le mettent sous pression. Les « pics » de demande sont difficiles à assumer. Ainsi l'arrêt de la distribution d'œufs à tous les paniers en même temps s'impose. Une solution à étudier serait la distribution alternée des œufs dans les paniers.

Plateforme Bio Locale : Hansjörg Haas présente les développements de sa nouvelle coopérative qui vise à fournir en produits bio les cuisines faisant à manger pour les enfants des crèches de la Ville de Lausanne. Basée également à Cery, une bonne collaboration avec recherche de synergies s'est installée entre les deux coopératives.

12 Autres propositions

Aucune proposition ni remarque n'est formulée par l'assemblée.

Une proposition de la part d'une coopératrice absente, Maude Lançon, est de changer de jour de livraison. Il ressort de manière évidente à travers les explications du comité et des commentaires de certains membres de l'assemblée que les personnes inscrites l'ont pour la plupart fait en connaissance du jour de livraison et que celui-ci convient le mieux.

A 20h45 Mathieu Genoud remercie les coopérateurs présents. Il clôt l'assemblée et invite tous les participants à déguster une soupe

préparée par **Arnaud, Verity** et **Tiphaine** avec du pain cuit au feu de bois par **François**.

13 Signatures

Président François Turk

Vice-président Mathieu Genoud

Secrétaire Nicolas Gilliard

Trésorier Mathieu Hefti